

Fiche synthétique RPQS

Assainissement 2023

Indicateurs réglementaires

Nombre d'abonnés en assainissement :

	2021	2022	2023
27 communes en régie	18 988	19 446 (28 communes en régie dès 2022)	19 390
La Boissière en DSP*	293		

* Délégation de Service Public

Décomposition du prix (part assainissement) :

REGIE	Prix	Prix	Prix
	Unit.	Unit.	Unit.
	2021	2022	2023
Abonnement régie	31 €	67 €	67 €
Consommation régie	0.84 €	1.05 €	1.1078 €
AGENCE DE L'EAU			
Redevance			
Modernisation des réseaux de collecte	0.150	0.160	0.160
Le M ³ HT et Hors redevance	1.09 €	1.60 €	1.83 €
Le M ³ TTC (part assainissement)	1.37 €	1.95 €	2.01 €

Prix total de l'eau (eau + assainissement) : 4.29 € TTC

Agents :

42 agents au total au service des eaux dont 21 agents mobilisés sur la question de l'assainissement avec des postes spécifiques tels que :

- 1 chargé d'opérations sur les stations d'épuration
- 3 conducteurs de stations d'épuration
- 2 opérateurs pour les postes de relevage
- 1 électromécanicien
- 1 technicien spanc (assainissement non collectif)

Et des agents aux missions transversales (eau et assainissement) : agents administratifs, agents des équipes travaux et réseaux.

Equipements et indicateurs :

7 stations d'épurations à boues activées
 14 stations à filtres plantés de roseaux
 8 stations en lagune
 5 fosses septiques, 1 décanteur (Puéchabon)
 74 postes de relevage
 Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale moyen : 88.6 points /120 (critère d'éligibilité Agence de l'eau : min. 30 points).
 Taux de desserte assainissement collectif : 91 %.



Assainissement non collectif :

1 692 installations autonomes, soit 1 % d'augmentation.
 69.6 % : taux de conformité des installations autonomes.
 86 visites réalisées.
 Agent spanc en renfort auprès de l'équipe assainissement.

Réseaux :

289.41 km de réseaux (28 communes).
 3 571 mètres linéaires renouvelés (1.2 % du réseau).
 20 225 mètres linéaires curés en préventif (7 % du réseau).
 15 débouchages en curatif.

Stations d'épuration sup. à 2 000 Eqh :

5 stations conformes sur 6 (Aniane non conforme à l'arrêté local).
 502 tonnes de boues de matières sèches produites et 349 tonnes évacuées. Bonne valorisation des boues.

Relation clientèle :

143 réclamations écrites en assainissement dont 119 demandes de dégrèvement. Taux de réclamation : 0.74 %.
 2.2 millions d'€ facturés (consommation). Autres facturations : 138 612 € (Travaux) et 856 788 € (PFAC).



Bilan des 6* stations d'épuration supérieures à 2 000 Equivalent habitant :

*Stations : Aniane, Gignac, Le Pouget, Montarnaud, St André-de-Sangonis, St Pargoire.

	2021	2022	2023
Taux de charge hydraulique en entrée des stations	Tous Bons	Tous Bons	Tous Bons
Taux de charge organique en entrée des stations	Tous Bons	Tous Bons	Tous Bons
Qualité des rejets en sortie de station dans le milieu naturel	Tous bons sauf pour Gignac (1 valeur rédhibitoire) et St Pargoire (11 dépassements)	Tous bons sauf pour Gignac (2 valeurs rédhibitoires)	Tous bons
Audit réalisé par le service technique du département sur le fonctionnement et l'entretien des stations	Tous satisfaisants	Tous satisfaisants sauf pour Gignac (bilan du jour de l'audit)	Tous satisfaisants

Conformités de performance épuratoire des 6 stations d'épuration, selon la Police de l'eau :

	2021	2022	2023
Conformité des équipements d'épuration des stations (directive européenne) - P.204.3	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration des stations (directive européenne) - P.205.3	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes
Conformité des performances des équipements d'épuration selon les arrêtés de rejet des stations (arrêté préfectoral) - P.254.3	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf pour Gignac	Tous Conformes sauf Aniane

Pour les petites stations de 200 à 2 000 Eqh :
69 % sont conformes (7 non conformes sur 18).

Grandes opérations :

- ▶ Mise en œuvre du Schéma Directeur communautaire en assainissement (70 % d'opérations réalisées).
- ▶ Travaux de renouvellement de réseaux (Aniane, Gignac, Puéchabon, St André-de-Sangonis, Jonquières, St Saturnin-de-Lucian et St Paul-et-Valmalle).
- ▶ Nouvelle station au Mas d'Agrès à La Boissière.
- ▶ Réception de la nouvelle station à Aniane.
- ▶ Création d'un poste de relevage à St Paul-et-Valmalle.
- ▶ Poursuite de la mise en conformité des postes de relevage.

Recettes et Dépenses en Assainissement :

(millions d'€ HT)	2021	2022	2023
Recettes de Fonctionnement	3.5	4	5.1
Dépenses de Fonctionnement	3.50	3.7	4.3
Recettes d'Investissement	4.04	5.07	2.4
Dépenses d'Investissement	4.40	3.6	5.5

Le Compte Financier Unique indique en 2023 un résultat positif. C'est la conséquence directe de l'augmentation du prix du service de l'eau.

Rapport annuel complet sur le Prix et la Qualité de Service sur l'agence en ligne : servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr